



PROVINCE DE QUÉBEC
CANTON DE WENTWORTH

AVIS PUBLIC

Dépôt du sommaire du rôle d'évaluation pour les exercices financiers 2018-2019-2020

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, Directrice générale et secrétaire-trésorière, que le sommaire du rôle triennal d'évaluation foncière pour l'exercice financier débutant le 1er janvier 2019 a été déposé le 10 septembre 2018 au Bureau municipal situé au 114, chemin Louisa à Wentworth et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit aux heures régulières d'ouverture.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale* concernant le deuxième exercice financier auquel s'applique le rôle d'évaluation, toute demande concernant le rôle, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu des articles 174 ou 174.2 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, doit être déposée au cours de l'exercice pendant lequel survient l'événement justifiant la modification ou au cours de l'exercice suivant.

Une telle demande de révision doit être déposée au moyen de la formule prescrite, sous peine de rejet. Le formulaire de demande de révision peut être obtenu auprès du service d'évaluation de la MRC d'Argenteuil, situé au 430 Grace, Lachute, J8H 1M6. De plus, toute personne qui désire obtenir des informations complémentaires concernant une demande de révision relative à une unité d'évaluation peut communiquer avec le service de l'évaluation de la MRC d'Argenteuil en composant le (450) 562-2474.

Donné à Wentworth le 20 septembre 2018.

(signé)

Natalie Black
Directrice générale et secrétaire-trésorière.